



AGIR SUR LE TERRAIN

Depuis sa création, le **GADEM** a maintenu une **implication de terrain forte** qui lui permet d'assurer un suivi des violations des droits des personnes en migration et de la situation générale des non ressortissant-e-s marocain-e-s.

L'association a également **ancré son action dans le tissu associatif marocain** entretenant une étroite collaboration avec les principaux-ales concerné-e-s que sont les personnes en migration, et les organisations et les communautés qui se mobilisent pour défendre leurs droits, ainsi qu'avec des associations de défense des droits humains et de soutien aux migrant-e-s et réfugié-e-s.

LE TRAVAIL EN RÉSEAU



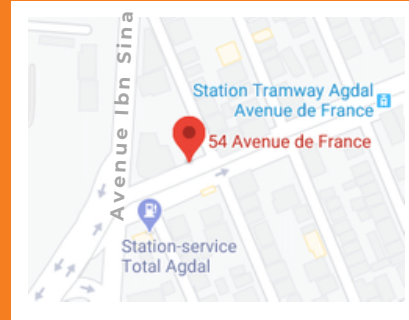
LOUJNA
Tounkaranké

Le GADEM participe activement à différents réseaux associatifs nationaux et internationaux. Il est notamment membre du collectif **Loujna Tounkaranké**, du **Conseil Civil de lutte contre toutes les formes de discriminations** et du réseau euro-africain **Migreurop**.

Cette implication au sein de réseaux associatifs large combinée à son action de terrain permet au GADEM d'assurer une fonction de veille et d'être réactif dans son plaidoyer comme dans la défense des situations juridiques qui lui sont soumises.



COORDONNÉES



05377-71094



54, avenue de France,
Appartement 3 Agdal - Rabat



contact@gadem-asso.org



www.gadem-asso.org

GADEM

Groupe antiraciste
d'accompagnement
et de défense
des étrangers
et migrants

ASSOCIATION DE DROIT MAROCAIN



DROIT POUR TOU.TE.S SANS DISCRIMINATION

#GADEM





DROIT DES ETRANGER-E-S

Le volet **Droit des étranger.e.s** se concentre sur la mise en œuvre d'actions contribuant à la reconnaissance des droits des

étranger-e-s et migrant-e-s par une meilleure application du cadre juridique relatif aux droits des étrangers et au renforcement des mécanismes de protection judiciaires et extrajudiciaires de ces droits.

Au sein de ce volet, le GADEM apporte écoute, orientation, conseils juridiques et accompagnement administratif si nécessaire en lien avec des avocat-e-s.

Le GADEM provoque des **litiges stratégiques** afin d'interroger les décisions de l'administration en matière de conditions des personnes étrangères au Maroc et de faire **avancer les questions de droits des personnes non ressortissantes marocaines et migrantes en général.**

Le volet **Droit des étranger-e-s** élabore et diffuse des outils de vulgarisation et d'analyse relatifs aux droits des étranger-e-s ; assure le suivi de l'évolution du cadre juridique et législative, et de son application sur le terrain ; compile les décisions de justice et la jurisprudence, observe les violations de droits humains sur le terrain et forme les acteur-ric-e-s de droit.



CONFLUENCES MAROCAINES

Le volet **Confluences marocaines** contribue au changement de regard porté sur les migrations internationales et au Maroc. Il fait de la lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations un objectif fondamental.

Pour ce faire, le volet **Confluences marocaines** organise différents espaces d'échanges, de débats et de rencontres cosmopolites, développe des outils et actions de sensibilisation à l'attention du grand public de tous âges et de tous horizons confondus sur des questions en lien avec les migrations, le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations et le racisme, et organise des ateliers de formation et de renforcement de capacités afin d'introduire et mieux comprendre les migrations, et de **déconstruire les préjugés et stéréotypes sur les personnes migrantes.**



PLAIDOYER ET DOCUMENTATION

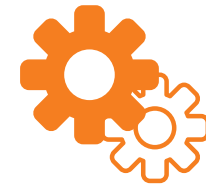
Le volet **Plaidoyer et documentation** participe au respect des droits des personnes migrantes et non ressortissantes marocaines à travers la sensibilisation, la communication et le plaidoyer relayé au niveau national, régional et international.

Ce volet central du GADEM se nourrit des activités menées au sein des volets Droits des étranger-e-s et Confluences marocaines grâce au **travail de documentation, d'analyse, d'observation et de capitalisation.**



QUI SOMMES-NOUS ?

Le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étranger-e-s et migrant-e-s (GADEM) est une association de droit marocain créée le 18 décembre 2006.



MISSIONS DU GADEM

- Participer à la mise en œuvre effective des droits des personnes non ressortissantes marocaines et migrantes
- Œuvrer pour le respect de la dignité et l'égalité de traitement pour tout-e-s, et contre toutes les formes de discrimination et de racisme



OBJECTIF DU GADEM

Contribuer à la sortie de l'exclusion et à la reconnaissance des droits des personnes non ressortissantes marocaines et migrantes.

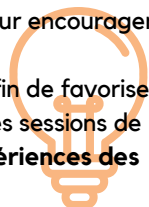


FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

Le GADEM a développé une expertise reconnue en matière de **formation et d'appui/coaching**. L'association met en œuvre directement les formations ou peut intervenir en formation de formateur-riche-s. Les formations proposées sont organisées dans les locaux du **GADEM** ou délocalisées, et s'adaptent selon les besoins et les publics visés.

Nos formations répondent à des besoins, sont évolutifs et se basent sur :

- Une **approche inclusive basée sur les droits humains**
- Des exercices pratiques, en groupe, pour encourager la pleine participation
- Des temps de réflexion et d'échange afin de favoriser **l'interactivité** et la **co-construction** des sessions de formations à travers le **partage d'expériences des participant-e-s**



Formations généralistes



- *Migrations, De quoi parle-t-on ?*
- *Droit international et migrations (y compris asile)*
- *Cadre juridique général relatif aux droits des étranger-e-s au Maroc*

Formations juridiques thématiques (pour non juristes)



- Spécifiques aux droits des étranger-e-s : entrée, séjour, éloignement du territoire, asile, etc.
- Accès aux droits fondamentaux (statut personnel et familial (principalement état civil et mariage mixte), accès à la santé ; accès à l'éducation ; accès à la justice et droit de défense, etc.

Formation pour les acteur-riche-s de droit (niveau expertise)



- *Introduction de recours juridiques en matière de droit des étranger-e-s (travail sur des cas concrets, réflexion sur les stratégies de défense, ciblage, préparation des recours et précaution en amont, etc.)*
- *Cadre juridique national et international, droit comparé et jurisprudence*

Formation pour « Vivre ensemble au Maroc »



- Echanges interculturels
- Déconstruire les préjugés et stéréotypes sur les migrations et les personnes migrante-e-s
- Comprendre les discriminations pour mieux les combattre
- Formation à l'utilisation de la mallette pédagogique « Vivre ensemble au Maroc »

Autres formations



- Comprendre l'approche basée sur les droits humains
- Introduction à la collecte de données afin de documenter des violations de droits humains
- Techniques de plaidoyer pour la défense des droits des personnes en migration : Actions de plaidoyer au niveau national, régional ou international